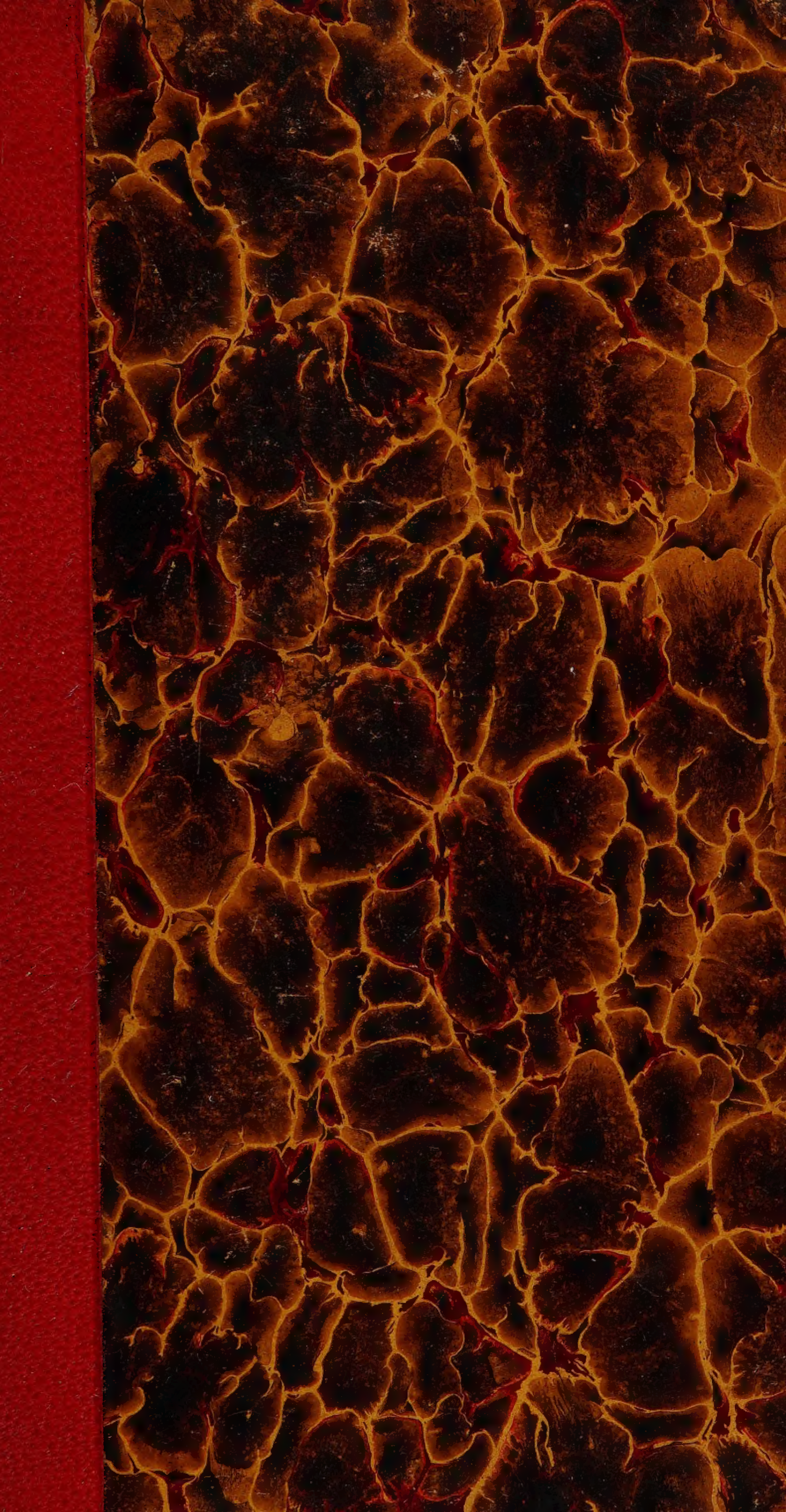
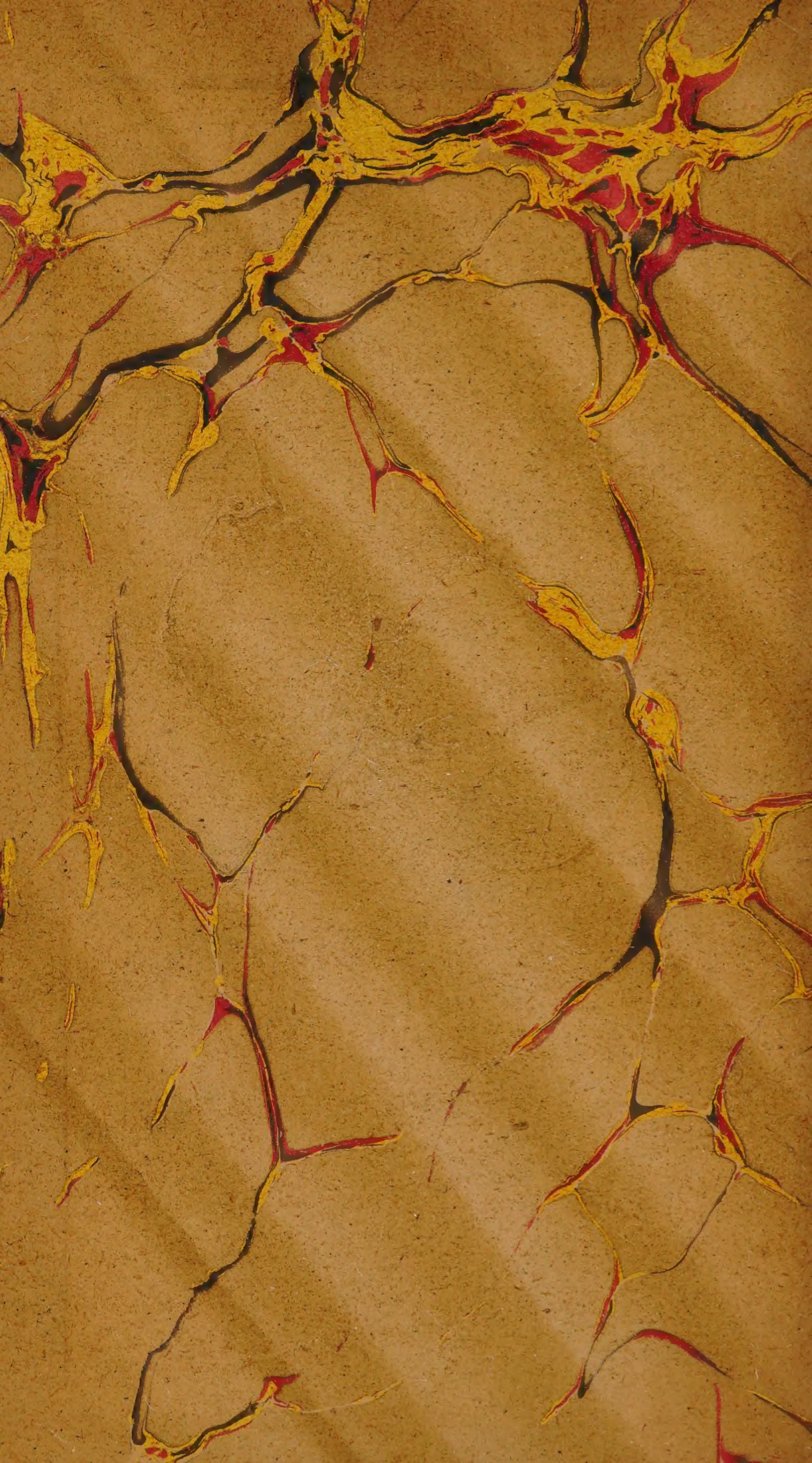
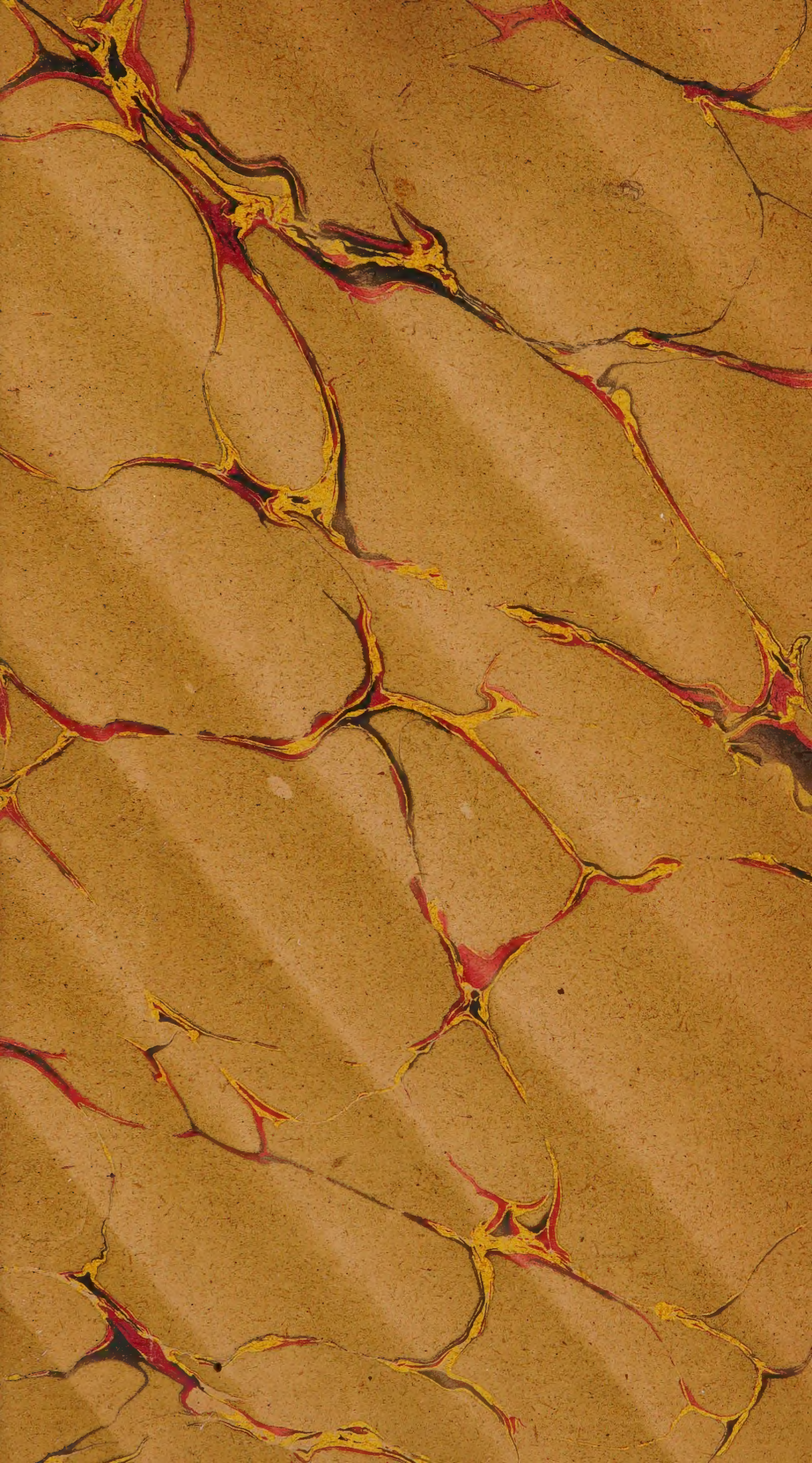




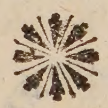


MÉTHODE RÉSOLUTIVE DE GUÉRIR LA VÉROLE, ET LES GONORRHÉES VIRULENTES,

avec les différens accidens qui accompagnent ces maladies, à l'usage des Hôpitaux.

Ouvrage qui doit être suivi d'un autre beaucoup plus étendu sur la même matière.

Par M. DE REYNAL, ancien Chirurgien Major des Troupes & des Hôpitaux du Roi.



A PARIS,
Chez Ch. PANCKOUCKE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

M. DC. LXIII.

[1763]

VALEUR des poids & meſures dont il eſt queſtion dans ce petit Traité.

La pinte eſt de deux livres.

La livre de ſeize onces.

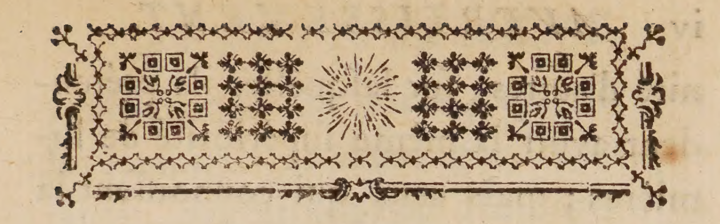
L'once de huit gros ou dragmes.

Le gros de trois ſcrupules.

Le ſcrupule de vingt-quatre grains.

Le grain équivaut à un grain d'orge ou de froment.





AVERTISSEMENT.

Les maladies Vénériennes ſont ſi univerſellement répandues, & elles ont des ſuites ſi funeſtes, ſoit par leur nature même, ou par les mauvais traitemens qu'elles éprouvent, qu'on ne ſçauroit trop encourager les perſonnes qui ſe livrent entiérement à une partie auſſi intéreſſante pour l'humanité.

Une maladie qui tire à des conſéquences ſi dangéreuſes, & dont les ſymptômes varient à l'infini, exige, je penſe, tous les ſoins d'un homme qui prétend la traiter; cependant rien de plus rare que de voir un homme de l'Art s'occuper uniquement de cette ſorte de maladie; ſoit par gloire, ou par intérêt, ils en embraſſent tous une infi-

nité d'autres, ſur leſquelles ils prétendent avoir la même ſupériorité de lumières ; mais ceux qui connoiſſent la portée de l'eſprit humain ſçavent trop combien il eſt difficile d'exceller dans un genre, pour ajouter foi aux diſcours de ces préſomptueux qui ſe croyent également habiles dans tous.

On peut diviſer le traitement des maladies Vénériennes en deux eſpéces, intérieur & extérieur ; ceux qui ſe ſervant du premier, rempliſſent les papiers publics de leurs noms & de leurs cures, ont acquis leur récette ou par le haſard, ou par des principes trop vagues, pour obvier à tous les inconvéniens. Outre l'inefficacité de ces remédes pour guérir certains ſymptômes de la Vérole, ils ſont ſujets à attaquer la poitrine, le genre nerveux, ou à cauſer d'autres accidens plus fâcheux que le mal même qu'ils ont détruit, s'il eſt vrai qu'ils y ſoient parvenus ; ce qu'on

peut révoquer en doute, malgré tous les témoignages d'une guériſon apparente, qui eſt ſouvent démentie avec le tems.

Quant au ſecond traitement, tout le monde connoît les accidens funeſtes qui en résultent, lorſqu'il n'eſt pas dirigé par des hommes éclairés, dont on ne reconnoît malheureuſement que trop la rareté, eû égard au nombre prodigieux de malades. On ſçait d'ailleurs juſqu'à quel point le tempérament en ſouffre, en ſuppoſant même une guériſon radicale. Combien de mauvaiſes cures ne ſe font pas, ſurtout dans les Hôpitaux, par la méthode des frictions! qu'on me permette cette petite obſervation. La multitude de perſonnes qui ſe plaignent, avec raiſon, de ce traitement, rendront la juſtice due à cette vérité, qui eſt heureuſement aſſez reconnue aujourd'hui, pour réformer l'ancien préjugé.

Une application continuelle depuis

vingt ans ſur les maladies Vénériennes, & les expériences les plus heureuſes de la bonté de mon reméde, ſoit dans les Hôpitaux de Sa Majeſté, ſoit dans différentes villes de France & d'Allemagne, m'avoient déterminé à donner au Public le réſultat de mes obſervations ſur cette matière.

Quelques nouvelles remarques que je me propoſe de faire, tant ſur ces maladies que ſur celles de l'uretre, pour rendre mon ouvrage digne de l'attention du Public, en ont arrêté l'impreſſion; je n'en donnerai actuellement qu'un petit extrait à l'uſage des Hôpitaux & des particuliers qui voudroient connoître leur état, ou des Maîtres de l'Art qui auront confiance dans la méthode curative que je propoſe, & dont je me ſers, & dans les remédes que j'offre au Public comme ſpécifiques pour les maladies Vénériennes.

J'ai ſuivi dans mon ouvrage, pour la

deſcription de ces maladies, les principes du célébre M. Aſtruc, Profeſſeur de Médecine au Collége Royal, & pour la méthode curative, ceux de M. Van-Swieten, Médecin de l'Empereur.

J'employe dans ma méthode curative trois préparations de mercure. La première eſt le mercure hermétique, c'eſt-à-dire, dépouillé de ſes ſouffres fuligineux, & peut-être nuiſibles; la deuxiéme, la teinture du même mercure, & la troiſiéme, le ſublimé dulcifié. * On ſçait que le reméde de M. Van-Swieten, eſt le ſublimé corroſif, diſſous dans l'eſprit de froment ou de vin, &c. pour tout correctif, & que ce célèbre Médecin fait adminiſtrer depuis longtems ce reméde dans les Hôpitaux de l'Impératrice-Reine. Les ſuccès qui l'ont ſuivi, ne peuvent être attribués qu'à la froideur

* Voyez le certificat de l'Académie Royale des Sciences, à la fin de ce petit Traité.

du climat & à la force du tempérament de ceux qui le prennent. Un climat plus chaud, la différence des âges, & le tempérament plus délicat de l'habitant des parties méridionales de l'Europe, la différence de leurs alimens & de leur façon de vivre, font partie des raiſons eſſentielles que j'apporte dans mon Ouvrage, ſur la néceſſité d'avoir trouvé un correctif à un remède ſi violent. Ces trois remédes ſe prennent dans l'infuſion de la graine de geniévre *, ſçavoir, le mercure hermétique, depuis 6 grains jusqu'à 24, la teinture depuis 10 gouttes jusqu'à 30, & le ſublimé dulcifié depuis un grain jusqu'à 6. Les enfans peuvent prendre ces trois préparations de mercure avec autant de ſureté que les adultes, ainſi que les femmes groſſes, & les tempéramens les plus délicats. Je l'ai adminiſtré avec le même ſuccès dans

* Voyez page 29.

les climats chauds, & dans les climats froids; mais dans les premiers, à une dose moins forte, comme de 6 à 4, & toujours dans le même véhicule, qui est l'infusion de la graine de geniévre dont je viens de parler.

Quelques célébres Médecins & habiles Observateurs qui ont voyagé en Russie & en Allemagne, en rapportent que le sublimé corrosif y est en usage depuis un tems immémorial, & que les maladies vénériennes y sont aussi fréquentes que la fiévre dans la partie méridionale de l'Europe. Des autorités aussi anciennes que respectables, sont bien suffisantes pour dissiper tous mauvais préjugés sur ce reméde, & avec d'autant plus de certitude que le véritable correctif en est trouvé. On ne sçauroit enfin trop prévenir les critiques qui pourroient s'élever contre ce reméde, en leur opposant la préparation de la panacée mercurielle, dont le su-

blimé corroſif fait la baſe ; reméde connu depuis nombre d'années, & mis tous les jours en uſage par nos Praticiens de la partie méridionale, qui le donnent avec toute la ſécurité poſſible aux enfans comme aux adultes, & à tous les tempéramens ſans le moindre accident. Si cette préparation de mercure étoit plus ſpiritualiſée, plus exaltée, & avoit la même activité que le ſublimé corrigé, nous n'aurions pas eu beſoin de chercher d'autres ſpécifiques pour guérir certaines eſpéces de Véroles. Il falloit donc chercher à perfectionner le reméde de M. Van-Swieten, & la panacée mercurielle, & c'eſt ce que j'ai fait, graces à Dieu, avec ſuccès. En détaillant les effets & les avantages de ces remédes, je démontrerai leur ſupériorité, tant ſur le mercure adminiſtré en frictions, que ſur ſes préparations uſitées. Ils déterminent le virus à ſe manifeſter, ſoit dans les endroits qu'il avoit déja

affectés, ou sur les parties les plus susceptibles, & à mesure qu'ils le détruisent, les symptômes disparoissent. J'ose avancer qu'on ne trouvera pas ces avantages dans la méthode des frictions. Vouloir soutenir le contraire, ce seroit faire tort aux connoissances qu'on peut avoir dans l'art de guérir. Un Auteur célèbre dit fort judicieusement, que *nier une chose qui est possible, c'est être ignorant, & qu'en douter, c'est être prudent.*

Le mercure, tel que je l'administre, guérit sans flux de bouche, sans accident, & même sans fatiguer l'estomach. J'attribue cette bonne qualité, tant du mercure hermétique, que de sa teinture, & du sublimé dulcifié, à leurs préparations, au véhicule avec lequel je les fais prendre, & à la petite quantité qu'il en faut pour guérir un malade. Leurs effets sont d'arrêter les progrès du virus vérolique, de le dénaturer, & de guérir les gonorrhées virulentes.

Je donne le mercure hermétique dissous dans l'infusion de geniévre, aux enfans même d'un an, pour les vers, pour les écrouelles, maladie qui a beaucoup d'analogie avec le virus vérolique, & pour les humeurs froides, ou autres vices de la lymphe.

Si les Médecins n'ont jusqu'à présent adopté aucune préparation de mercure comme spécifique, on doit en attribuer la cause à l'insuffisance de ces remédes. Je suis persuadé qu'en leur prouvant l'efficacité & la solidité de mes préparations, ils les préféreront à la méthode des frictions, qui est toujours incertaine, & susceptible de nombre d'accidens fâcheux. Quoique certains Auteurs célèbres ayent mis des bornes aux préparations du mercure, celles que j'offre au Public, & qui sont le mercure hermétique, sa teinture, & le sublimé dulcifié, leur prouveront que la matière médicale est fort éloignée du point de per-

fection où elle peut parvenir, & qu'il y a d'autres ſubſtances plus homogènes, qui peuvent être jointes au mercure, & le purifier, que les ſels âcres, les acides, ſoit minéraux ou végétaux. C'eſt ce que je démontrerai par la ſuite dans mon nouveau Cours de Chymie hydro-pyrotechnique, qui eſt une nouvelle méthode de préparer les remédes, déja un peu ébauchée par feu M. le Comte de la Garaye.

Je me borne dans ce petit Traité à la cure des accidens véroliques les plus communs.

J'ajoute une deſcription fort courte de ces mêmes accidens pour que les particuliers puiſſent les reconnoître; je joins auſſi la table des matières de l'ouvrage, dont celui-ci doit être regardé comme l'abrégé, ou même l'introduction, afin que ceux qui ſeront attaqués d'accidens plus fâcheux que ceux dont je donne ici la cure, puiſſent connoître que

ma méthode n'eſt bornée par aucun ſymptôme de virus vérolique, ni par les accidens qu'il occaſionne, ni par ſa complication avec d'autres maladies. Par ma nouvelle méthode de guérir les maladies vénériennes, le malade eſt à l'abri d'une ſalivation toujours incommode, & ſuſceptible d'accidens ; on ne gâte point de linge comme avec les frictions du mercure. Auſſitôt que le malade eſt préparé, la fibre bien relâchée par les ſaignées, par les bouillons humectans & rafraîchiſſans, & par les purgatifs, il a la ſatisfaction, à meſure qu'il prend mon reméde, de voir diminuer chaque jour les ſymptômes & les accidens de la maladie, le virus vérolique étant chaſſé du centre à la circonférence. Cet effet eſt totalement oppoſé à celui du mercure adminiſtré en frictions, qui en répercutant le virus vérolique, le force à prendre ſon cours par la ſalivation ; ce qui eſt d'autant plus

dangereux pour le malade, qu'il déroute celui qui le traite, de manière à ne pouvoir s'aſſurer des effets du mercure ainſi employé. Dans ce dernier cas, l'homme de l'Art eſt donc un pilote qui navigue ſans bouſſole, comme dans le tems fatal où étoit la marine avant la découverte de cet inſtrument admirable. Au contraire, par une route auſſi ſûre que celle que je trace, le malade ſera guéri du vingtiéme au trentiéme jour. J'admets cette différence par rapport à l'âge, au ſexe, au tempérament du malade, à la ſaiſon ou au climat, & eu égard aux différentes eſpèces de vérole, uniques ou compliquée, locales, commençante ou confirmée : ces conſidérations ne peuvent que ſatisfaire les Chefs des Hôpitaux qui s'intéreſſent à la ſanté des malades, & à l'économie des Finances.

Le nombre des malades vérolés que j'ai guéris à Bordeaux en 1750 & 1751.

par cette méthode, a été annoncé à M. Senac, premier Médecin du Roi, par M. Grégoire, fils, Médecin Professeur, & par M. le Président de Montesquieu, toujours zélé & attentif pour tout ce qui peut intéresser l'humanité, ainsi qu'à M. Morand, Inspecteur-Général des Hôpitaux militaires.

Les différentes cures qui ont été faites, & qui sont des plus remarquables à l'Hôtel-Dieu de Dunkerque en 1760. ont été enregistrées au Greffe de la ville à la requête de Messieurs les Médecins.

Enfin si la décence permettoit de nommer tous les malades que j'ai guéris dans les dernières campagnes de Bohême, de Bavière, & de Flandres, & dans différentes villes de France, & qui étoient dans les remédes depuis un an, deux ans, &c. on verroit combien ma méthode mériteroit les suffrages.

Après avoir parlé du sublimé corrosif

corrigé ou dulcifié, & des autres préparations de mercure ſuivant ma méthode, j'oſe eſpérer que le Public me ſçaura gré de donner une notice des raiſons pourquoi ce puiſſant remède n'agit pas toujours avec une égale efficacité pour guérir toutes ſortes de véroles; vérités prouvées par un nombre infini d'expériences, & qui ſe préſentent tous les jours dans la pratique pour le traitement des maladies Vénériennes.

La Vérole, ſuivant M. Aſtruc, eſt conſidérée dans tous ſes ſymptômes comme un véritable Prothée, en ce qu'elle prend la forme non-ſeulement de toutes les maladies, mais encore de toutes leurs différentes eſpéces. La pratique nous montre que le mercure agit également comme un autre Prothée, ſuivant ſes différentes préparations; auſſi voyons-nous que telle maladie Vénérienne a été guérie par telle préparation de mercure, & n'auroit pû l'être par

toute autre, quoique le mercure eût toujours été la baſe du remède. Il eſt donc conſtant que chaque eſpéce de vérole demande une préparation de mercure particulière, comme la Vérole avec un vice ſcrophuleux, cancereux, ſcorbutique, de même que les Véroles anciennes ou récentes, & les gonorrhées virulentes. L'obſervation & l'expérience m'ayant fait connoître la néceſſité de remplir toutes ces indications, je propoſe les trois préparations de mercure que je viens d'indiquer, & dont le méchaniſme, quant à leurs opérations, eſt tout différent de celui du mercure, qui agit par ſes parties globuleuſes.

Je rapporterai dans l'Ouvrage entier les différentes eſpéces de Véroles, & mes remarques à ce ſujet prouveront la néceſſité de leur oppoſer différentes préparations de mercure.

Quant à la vérole nommé *Pian*, ou *Epian*, en Amérique, où cette ma-

ladie eſt comme andémique, je ne pourrois offrir que de foibles obſervations, les circonſtances de la guerre ayant mis des obſtacles aux expériences qu'on y avoit commencées avec mes différentes préparations de mercure.

Je puis du moins aſſurer que je n'ai rien épargné depuis vingt-cinq ans que je traite cette partie, pour rendre la cure de la Vérole, & de toutes les maladies Vénériennes, avec les différents accidens qui les accompagnent, plus ſûre, plus douce, plus traitable, & moins diſpendieuſe que par les méthodes uſitées, & je puis me flatter d'avoir rempli mon objet.

Je proteſte d'avance, que quoique l'on diſe contre ma méthode curative, je ne m'engagerai point dans des diſputes, qui ſeroient plus nuiſibles qu'avantageuſes à l'unique objet que nous devons nous propoſer, & qui eſt de nous rendre utiles au Public pour le ſalut des hommes.

Quelque fortes que ſoient les raiſons que je pourrois oppoſer en ſa faveur, l'expérience ſeule ſera ma défenſe ; & ſi j'écris, ce ſera uniquement pour témoigner ma gratitude à ceux, qui animés d'un zéle pur, voudront connoître l'efficacité de mes remédes, ou à ceux qui perfectionneront mes découvertes.





MÉTHODE RÉSOLUTIVE *DE* GUÉRIR LA VÉROLE, *ET* LES GONORRHÉES VIRULENTES,

avec les différens accidens qui accompagnent ces maladies.

Ce seroit passer les bornes de ce Traité abrégé, que de vouloir définir & décrire la Vérole, dont les symptômes sont si prodigieusement variés. Je me contenterai de parler ici des accidens les plus communs, réservant à donner dans mon grand Ouvrage tous les détails nécessaires pour bien

faire connoître cette maladie, & à marquer dans quelle eſpèce de Vérole chaque préparation de mercure pourra être employée.

CHAPITRE I.

Cure de la Vérole unique, locale, ou commençante.

LE ſublimé dulcifié par ma méthode * ſe donne aux malades qui ont la Vérole unique, locale, ou commençante, ou lorſque cette maladie affecte une ou pluſieurs parties du corps.

On commencera par ſaigner le malade de l'un des bras le matin à jeun, & on tirera huit ou dix

---

* Voyez le certificat de l'Académie Royale des Sciences, avec mon mémoire, à la fin de ce petit Traité.

onces de ſang, ſuivant ſon âge & ſon tempérament ; le lendemain matin on lui fera prendre la potion purgative compoſée comme ci-après.

Potion purgative.

Prenez manne deux onces, que vous ferez fondre dans quatre onces d'eau : après l'avoir coulée & exprimée, vous y ajouterez depuis un demi-gros juſqu'à deux gros de vin ſtibié, ſuivant que l'eſtomach aura beſoin d'être évacué. Il pourra y avoir des cas, où le tartre ſtibié doit être préféré au vin ſtibié.

Si le malade eſt d'un tempérament ſec & appauvri, ou deſſéché par quelques cauſes, dans un tems ou dans un climat chaud, il fera uſage pendant quelques jours de bouillons humectans & rafraîchiſſants, dont la formule eſt

ci-après ; au défaut de ces bouillons, il prendra environ une pinte de petit lait par jour.

Bouillons.

Prenez feuilles de bourroches, buglose, chicorée ſauvage, bette, creſſon d'eau, cerfeuil, de chacune une poignée ; épluchez & lavez-les légérement ; mettez-les dans un pot avec du beurre frais, à-peu-près de la groſſeur d'un œuf, ou avec un quarteron de veau fort maigre, & une pinte & demie d'eau ; laiſſez bouillir le tout pendant demi-heure, & le paſſez dans un linge clair.

Petit-lait.

Au défaut du petit-lait que les payſans fourniſſent, on en fera de la manière ſuivante. Mêlez un demi-gros de crême de tartre en poudre par pinte de lait : quand il commence à bouillir, il tourne ; on

on le tire auſſi-tôt du feu, & on le laiſſe refroidir, après quoi il faut le tirer au clair.

Il eſt à propos de prendre ce petit-lait un peu chaud, ainſi que les bouillons.

S'il n'y a aucune raiſon de ſaigner derechef le malade, il prendra le même purgatif cinq à ſix jours après le premier, ayant déja pris les bouillons, ou le petit lait; deux jours après il commencera à prendre le ſublimé dulcifié, le ſoir en ſe couchant, ou pendant la nuit lorſqu'il ſe réveillera; il en prendra d'abord deux grains, & il augmentera juſqu'à ſix, que l'on fera diſſoudre dans une once de l'infuſion de geniévre preſcrite ci-après. Le malade continuera tous les jours le même reméde, juſqu'à ce que tous les ſymptômes ſoient diſparus, en augmentant ou diminuant la doſe, ſuivant ſon

âge, ſon tempérament, & l'effet du reméde.

La doſe du reméde doit être plus forte dans les climats froids que dans les climats chauds. Je ſuis d'autant plus fondé à faire cette remarque, que j'ai été obligé d'augmenter la doſe juſqu'à 8 & 10 grains aux malades originaires de la partie ſeptentrionale de l'Europe, qui ſe trouvoient parmi nos malades, dans les Hôpitaux, les dernières guerres de Bohême & de Bavière.

Régime pendant la préparation.

Le malade mangera à dîner la ſoupe & le bouilli, & ſoupera à ſix heures avec de la volaille; du veau ou du mouton, grillé ou rôti; il pourra boire un peu de vin rouge détrempé avec beaucoup d'eau, de la demi-bierre, ou

du cidre léger ; dans les Hôpitaux on donnera aux malades la demi-portion à dîner & à ſouper, aux heures preſcrites.

Régime pendant le traitement.

Pendant le traitement le malade mangera à midi la ſoupe, & un peu de bœuf, mouton, ou volaille bouillis, & le ſoir à ſix heures, une écuelle de ris cuit avec le lait, ou avec le bouillon du pot, au choix du malade ; s'il s'en dégoutoit, on peut lui donner une croute de pain dans ſon bouillon, ou du vermichel, ou même faire cuire de l'orge mondé dans ſon bouillon.

Le bouillon peut être fait avec toutes ſortes d'herbes potagères, excepté l'oſeille, & quelques oignons piqués de clous de girofle ; les malades des Hôpitaux auront

pendant le traitement, la demi-portion le matin, & le quart le ſoir, ou un peu de ris cuit avec le bouillon du pot, & de la ptiſanne faite avec de la racine de chiendent, ſimplement pour toute boiſſon.

Si dans la journée le malade ſe ſent l'eſtomach foible, il pourra prendre un bouillon; il doit s'abſtenir abſolument des femmes, & des exercices violents de corps & d'eſprit.

Les femmes enceintes ſeront préparées de même, & obſerveront les mêmes régles.

L'adminiſtration de ce reméde n'exige aucun choix pour la ſaiſon. Si c'eſt en hyver, ou dans un climat froid, le malade doit mettre une chemiſe de flanelle la plus fine, & la gardera pendant tout le cours du traitement; plus il gardera la chambre, & même le

lit, plutôt il ſera guéri ; je ne ſuis pas de l'avis de ceux qui permettent tout à leurs malades ; ce qui eſt contraire à la bonne régle.

Dans le cas d'une Vérole ancienne, ou qui auroit attaqué les parties oſſeuſes, il ne faudra pas différer à donner le mercure hermétique au malade auſſitôt qu'il aura été ſaigné & purgé une fois ſeulement. Huit jours après que le malade ſera guéri, il eſt à propos qu'il prenne la même potion purgative preſcrite à la page 23. même qu'il la réitère au bout de la huitaine.

Infuſion de geniévre.

Prenez de la graine de geniévre, la plus mure & la plus nouvelle, une once ; écraſez-la dans un mortier, ou entre deux linges ; mettez-la dans un pot, où il y aura huit onces d'eau de pluye, de fon-

taline, ou de citerne, couvrez le pot exactement, & laissez infuser la graine pendant une heure sur un petit feu; il faudra ensuite passer la liqueur, & exprimer le marc. Il est nécessaire de préparer cette infusion au moins tous les huit jours, parce qu'elle est sujette à s'aigrir.

CHAPITRE II.

Bubons vénériens, ou Poulains.

Les Bubons vénériens ou Poulains sont des tumeurs qui se forment aux aînes, & quelquefois sous les aisselles, après un commerce impur, ou après une gonorrhée virulente maltraitée; c'est aussi quelquefois l'effet des chancres à la verge, où ils viennent d'eux-mêmes par une suite de Vérole cachée & ancienne, &c.

Cure.

De quelque manière que les Poulains ſe manifeſtent, ſoit flegmoneux ou œdémateux, la méthode curative ſera la même que pour la Vérole, &c. (voyez p. 22.) le remède détruit la tumeur par la réſolution, ſans appliquer deſſus autre choſe que de la toile couverte de l'emplâtre pour les bougies, dont il eſt parlé au Chapitre VII. & qu'il faut renouveller ſoir & matin ; il n'y a que dans le cas d'un Poulain inflammatoire qu'on doit réitérer la ſaignée, & faire obſerver un régime plus humectant & plus rafraîchiſſant, quoique le poulain ſe trouve ouvert, ou en ſuppuration, faute de s'être précautionné à temps ; il ne faudra rien changer dans ma méthode curative ; il ſuffira de le tenir cou-

vert de la même toile ſur laquelle eſt l'emplâtre pour les bougies, & qu'il faudra renouveller le ſoir & le matin. Le remède, en ôtant la cauſe, doit néceſſairement faire ceſſer les effets.

CHAPITRE III.

Chancres Vénériens.

LEs chancres vénériens ſont de petits ulcères qui augmentent peu à peu, qui ſe dilatent, & deviennent creux. Ils occupent chez les hommes la face interne du prépuce; ils viennent auſſi au dos, ou à côté du gland, très-ſouvent à ſa couronne ou au frein, quelquefois à l'extrémité de l'urétre; chez les femmes ils occupent ordinairement la face interne des grandes lévres, le clitoris; la baſe ou le prépuce du clitoris; les deux

côtés des nymphes, les caroncules mirtiformes, & le vagin; quelquefois même l'extrêmité de l'urétre près des lacunes, &c.

Cure.

La méthode curative interne des chancres vénériens, sera la même que pour la vérole, &c. (voyez page 22.) Cependant il faut considérer le degré de leur inflammation, afin d'y remédier par les saignées plus souvent réitérées, & l'usage continuel du petit lait, ou de ptisane composée d'un peu de maigre de veau, comme quatre onces sur une once de chiendent, & une pinte d'eau.

Il suffira de mettre sur les ulcères chancreux, de la charpie rapée, couverte d'un peu de cérat de Galien; si par leur grand nombre, ou leur malignité, ils attirent le phymosis, le paraphymosis, la

ciſtalline, ou que les parties enflées donnent, par l'âcreté corroſive du virus, des marques de gangrène, on remédiera à ces accidens, & on en arrêtera le progrès en mettant deſſus de petites compreſſes imbibées légérement de mon eſſence volatile & réſolutive, dont je parlerai dans mon Ouvrage: on renouvellera de trois heures en trois heures ces compreſſes, juſqu'à ce que les accidens ſoient diſſipés, ou bien l'on imbibera de cette eſſence la partie enflammée ou engorgée, avec un pinceau fait d'une plume, au bout de laquelle on liera du coton; on couvrira enſuite la partie avec de la peau blanche fine.



CHAPITRE IV.

Poireaux, verrues, & condilomes des parties génitales.

LEs poireaux, verrues, & condilomes des parties génitales, ſont des excroiſſances qui naiſſent ſur toute la verge, & principalement ſur le prépuce & ſa couronne, près du frein ; elles naiſſent dans les femmes par toute la vulve, mais principalement aux grandes lévres, au clitoris, au prépuce & aux nymphes ; chez les efféminés, elles occupent le tour de l'anus, & chez les nourrices les mammelons ou leur baſe.

Cure.

Il y a deux ſortes de cures à employer dans les excroiſſances ;

la première interne, pour détruire le virus qui a pénétré dans le ſang, & qu'on doit toujours ſoupçonner; l'autre externe, pour corriger le vice de la partie : on doit procéder pour la cure interne comme pour la vérole, &c. (V. page 22.) Quant à la cure externe, ma méthode ſoutenue par une longue expérience, eſt toute ſimple ; elle ne cauſe aucune douleur, & n'oblige point à couper ; elle ſupprime l'uſage des corroſifs & des cauſtiques, qui ſont reconnus inſuffiſans & ſuſceptibles d'accidens fâcheux.

Je touche les excroiſſances avec ma liqueur fondante dont je viens de parler, & qui eſt la même dont je me ſers pour fondre les excroiſſances du canal de l'urétre, (voyez page 49.) laquelle je prends avec le pinceau décrit page 34.

Avant de toucher les excroissances, il faut mettre à l'entour un peu de poudre de kachou : ce remède les fait tomber peu à peu en écailles. On appliquera dessus un peu de charpie rapée, & on continuera ce même remède, en retouchant les excroissances soir & matin, jusqu'à ce qu'elles soient entiérement détruites, ainsi que les duretés & callosités, s'il y en a.

CHAPITRE V.

Crêtes, Fics, Ragades ou fentes de l'anus.

LEs crêtes qui viennent à l'anus, à la suite des affections vénériennes mal guéries, sont des allongemens de la peau, plus ou moins durs, calleux, & semblables aux

crêtes que les poules ont ſur la tête, &c.

Cure.

Ces maladies locales étant une ſuite des ſymptômes de Vérole, je conſeille de les traiter comme la Vérole, &c. (voyez page 22.) enſuite procéder à corriger & détruire les vices de la partie, ſuivant ma méthode curative des autres excroiſſances des parties génitales. (Voyez page 36.)

CHAPITRE VI.

Gonorrhées, ou Chaude-piſſes virulentes.

DAns la Gonorrhée ou Chaude-piſſe virulente, il commence à diſtiller goute à goute par le canal de l'urétre, un peu de ſéroſité

lymphatique ; la maladie augmente peu à peu avec difficulté d'uriner, & une cuiſſon violente ; quelquefois la verge ſe courbe par une forte contraction ; ce qu'on appelle chaude-piſſe cordée. Les mêmes ſymptômes ſe rencontrent dans les femmes. Quand la maladie eſt bien traitée, l'écoulement ſe rallentit ; il devient plus blanc, plus épais, & inſenſiblement il ceſſe tout-à-fait.

Cure.

J'eſtime que l'entrepriſe de la cure des Gonorrhées ou Chaude-piſſes virulentes eſt des plus difficiles & des plus embarraſſantes pour les Praticiens, tant par rapport aux parties que cette maladie affecte, & aux différens accidens qu'elle occaſionne, que par le peu de ſatisfaction qu'on a du malade

pour lui faire obſerver un régime & une conduite convenable. Auſſi d'habiles Praticiens appellent-ils cette maladie l'*opprobre de l'Art*. C'eſt à ſon mauvais traitement qu'on doit l'uſage des bougies. Dès que la Gonorrhée paroît, l'eſſentiel eſt de remédier à l'inflammation déja formée, & à prévenir celle qui ſe forme, par la ſaignée du bras, qu'il faut réitérer pluſieurs fois, ſuivant la violence des ſymptômes, & la force du malade, qui boira une pinte de petit-lait dans la matinée, & demi-pinte de ptiſanne de chiendent dans l'après-midi, afin de tempérer l'ardeur de l'urine : on ſuppléera à l'uſage du petit-lait dans les Hôpitaux, par de la ptiſanne faite avec du chiendent & le maigre de veau, voyez page 33. comme il a été dit précédemment, ou ſeulement avec les

fleurs de mauves nouvelles, dont on fera une infuſion comme du thé.

Les malades doivent boire de la ptiſanne avec régime, ſans en ſurcharger l'eſtomach. Je donnerai dans mon Ouvrage les raiſons de cette obſervation.

Si l'inflammation des parties génitales eſt conſidérable, il faut que le malade prenne de tems en tems un lavement avec du lait, & moitié eau, ou bien avec de la décoction de mauves vertes, de bettes, & un peu de cerfeuil : il ſe précautionnera auſſi d'un ſuſpenſoir qu'il portera pendant le cours du traitement, afin de prévenir la chute de l'humeur dans les bourſes.

L'inflammation tombée, le malade ſe purgera avec la potion purgative, (voyez page 23) deux jours après il commencera à pren-

dre le matin à jeun six grains de mercure hermétique, en augmentant jusqu'à vingt-quatre, dissouts dans deux onces d'infusion de geniévre, (voyez page 29.) il continuera à prendre ce reméde tous les deux ou trois jours, suivant son effet, & il se purgera tous les huit jours, avec la potion ci-après.

Potion minorative.

Prenez manne deux onces, moëlle de casse une once, sel d'epsom deux gros; faites fondre le tout dans cinq onces d'eau pure; coulez-le, & exprimez-le; on fera prendre au malade toute la potion en une seule fois.

Quoiqu'on ait détruit la cause, qui est l'acrimonie occasionnée par le virus vénérien, souvent l'écoulement ne cesse pas chez de certains sujets, parce que cet

écoulement eſt cauſé, à ce que je crois, par des petits ulcères qui dans la ſuite forment des calloſités, des excroiſſances, des fiſtules, &c.

L'injection déterſive décrite ci-après, eſt le remède qui m'a le mieux réuſſi. En détergeant les ulcères, je préviens tous ces accidens, de même que ceux qui ſont toujours ordinaires aux injections aſtringentes, & autres remédes ſemblables. Ces accidens ſont augmentés par l'uſage de l'eſſence de térébenthine, du baume de copahu, & autres remédes incendiaires, ainſi que par l'uſage des purgatifs âcres & réſineux, ce que j'expliquerai plus au long dans mon Ouvrage. J'ai encore obſervé dans l'un & l'autre ſexe un autre genre d'accidens, ſçavoir, que pas un remède ne pouvoit arrêter l'écoulement, ni guérir les ulcè-

res ou autres embarras dans le canal de l'urétre, par l'habitude qu'avoient les uns & les autres de ſe polluer ; d'où s'enſuit la foibleſſe d'eſtomach & de la poitrine, la difficulté de reſpirer, avec des étourdiſſemens, des vertiges, &c.

Il y a un nombre infini d'autres cauſes qui s'oppoſent à la guériſon radicale des Gonorrhées ; mais les bornes que je me ſuis preſcrites dans ce petit Traité ne me permettent pas de les décrire ; je conſeille ſeulement à ceux qui ſont dans le cas, & au Praticien qui a la confiance du malade, d'avoir égard principalement à ſon tempérament, au climat ou à l'endroit qu'il habite, à ſon régime de vivre, &c. car j'ai obſervé que la cure la plus générale des écoulemens, qu'on regarde comme intariſſables dans l'un & l'autre

ſexe, c'eſt-à-dire, comme incurables, dépend eſſentiellement des facultés digeſtives de l'eſtomach, & des autres moyens dont la nature ſe ſert pour perfectionner le chile, qui eſt la matière première du ſang.

L'injection déterſive que je propoſe, corrige & détruit les vices de la partie, & cicatriſe les ulcères de l'urétre, qui forment par la ſuite, quand ils ne ſont pas traités méthodiquement, les accidens dont je viens de parler.

Injection déterſive anti-vénérienne.

Prenez de la racine de guimauve la plus récente, une once; après l'avoir nettoyée, coupez-la en petites parties, que vous ferez bouillir doucement dans un pot, avec douze onces d'eau de pluye, de citerne ou de fontaine, juſqu'à

la réduction de 8 onces; enſuite vous la paſſerez par un linge blanc; quand la liqueur ſera à moitié refroidie, vous mêlerez ſur quatre onces, demi-once d'eau vulnéraire ſpiritueuſe, & demi-once d'huile d'amandes douces, dans laquelle on broyera douze grains de mercure hermétique, avec vingt-quatre gouttes de mon eſſence volatile réſolutive, ce qui forme un coagulum, comme un lait virginal, qu'il faudra agiter chaque fois qu'on s'en ſervira.

On fera uſage de cette injection, le ſoir étant couché, le matin dans le lit, ou à telle heure du jour que l'on voudra, une fois ſeulement. Il faudra avoir attention que la ſeringue ſoit pleine; car le vuide qui pourroit ſe trouver au bout, peut former un obſtacle à l'introduction de la liqueur dans l'urétre: laiſſez écouler au

moins un demi-quart d'heure avant que de retirer la canule du canal, & en l'ôtant il faudra avoir ſoin de tirer doucement le piſton de la ſeringue, qui repompe une partie de la liqueur. C'eſt la méthode qui m'a le mieux réuſſi pour bien déterger & nétoyer les parties génitales, ainſi que pour faciliter les écoulemens au commencement des Gonorrhées, c'eſt-à-dire, le dégorgement de l'humeur corrompue, qu'on excite auſſi quelquefois par des injections ſimples avec du lait chaud. La poſition la plus convenable pour recevoir l'injection, eſt d'être couché ſur le dos, les jambes un peu élevées. Les femmes obſerveront les mêmes régles que les hommes.

On aura attention de faire chauffer au bain-marie une quantité d'injection ſuffiſante pour remplir la petite ſeringue.

Pendant le traitement, le régime de vivre peut être plus nourrissant que pour la Vérole. Le malade ne boira que peu de vin rouge avec beaucoup d'eau, ou autre boisson semblable, & se privera de toutes choses salées & épicées, de fruits, de crudités, de liqueurs fortes & fermentatives, & de tout exercice violent.

CHAPITRE VII.

Callosités ou Caroncules de l'Urétre.

LEs callosités dans le canal de l'urétre, sont des excroissances produites par des ulcères vénériens, qui causent la difficulté d'uriner, &c.

Cure.

Cure.

Cette maladie ſuccédant aux Gonorrhées virulentes mal traitées, je conſeille aux malades de commencer leur traitement par ma méthode curative de la Vérole, ancienne & confirmée ; ils doivent le faire avec d'autant plus de confiance, que lorſqu'ils auront fait uſage de dix ou douze priſes de mercure hermétique, s'il a reſté du virus caché, le reméde le forcera à ſe déclarer ; pour lors les malades doivent continuer l'uſage du même reméde, juſqu'à ce que les ſymptômes aient diſparu entiérement ; on procédera enſuite à la cure des calloſités, par la méthode ſuivante.

Préparations des Bougies.

Prenez emplâtre de vigo, avec

le mercure, emplâtre divin, diachilam gommé, de chacun quatre onces, qu'on fait fondre ensemble au bain-marie, dans un poëlon de fer blanc ou de cuivre, en remuant avec une spatule de fer.

On aura auparavant préparé des linges d'une toile la plus fine, un peu usée, & coupée en piramide de la longueur de sept à huit pouces, large de deux pouces & demi à la base, & d'un pouce vers la pointe; on les imbibera de ce mêlange d'emplâtre un peu chaud, & on les roulera sur eux-mêmes, sur une plaque de marbre ou de bois poli, pour leur donner une forme conique.

Une Bougie ne peut servir qu'une fois; il faut l'introduire d'abord d'une grosseur à pouvoir passer les obstacles qu'elle peut rencontrer dans le canal de l'urétre, afin que le reméde touche

l'excroiſſance qui forme l'obſtacle.

Il y a deux choſes à obſerver pour ſe ſervir de ce remède: 1°. D'imbiber la bougie avec ma liqueur fondante. 2°. De l'appliquer le matin dans le lit.

La manière d'imbiber la Bougie, eſt de prendre la liqueur avec un peu de coton lié au bout d'une plume, (voyez Pinceau, page 31.) & de frotter toute la longueur de la bougie ; on la frotte enſuite avec un peu d'huile d'amandes douces, & on l'introduit auſſi-tôt dans le canal avec dextérité, en l'avançant peu à peu, & en tenant la verge droite un peu allongée, pour que la bougie ne ſoit point arrêtée par aucun repli ; il faut que le malade ſoit debout ou couché ſur le dos, les reins un peu élevés ; on laiſſera environ un demi-pouce de la Bougie de-

hors, pour qu'on puiſſe l'aſſujettir avec des fils de coton qu'on lie autour du gland.

On ne laiſſe cette bougie qu'environ trois heures chaque fois dans le canal, ce qui procure une eſpéce de ſuppuration.

Par un défaut d'attention de la part des Chirurgiens, j'ai vu arriver des accidens à ceux à qui ils faiſoient garder les Bougies ſuppuratives toute la nuit, & entr'autres tomber le pus dans les bourſes.

Quand les Bougies ne rapporteront plus de matières purulentes, il faudra ceſſer l'uſage de la liqueur fondante, mais continuer pendant huit à dix jours l'uſage des mêmes bougies, d'une ſeulement tous les ſoirs dans le lit, un peu frottée d'huile d'amandes douces; laquelle le malade peut garder toute la nuit dans le canal. Il faut pendant ce traitement ob-

ſerver un régime doux & tempéré, comme pour les Gonorrhées, afin de prévenir toute inflammation & âcreté dans le ſang.

Cette méthode curative réſolutive termine les duretés calleuſes ou ſquireuſes, par la réſolution, ou par une ſimple ſuppuration. La liqueur fondante rétablit la flexibilité naturelle des parties, & leur rend leur premiere forme unie, effets tous opposés à ceux de la ſuppuration occaſionnée par les remédes âcres, cauſtiques, ou corroſifs, qui non ſeulement ſont inſuffiſants, mais ſuſceptibles de beaucoup d'accidens, comme de ronger ou d'ulcérer la partie ſaine de l'urétre, d'expoſer les malades à des inflammations à la verge, & à des abſcès au périné, & même à la gangrêne, ainſi que je l'ai vû arriver par l'uſage des bougies corroſives.

CHAPITRE VIII.

Galle.

LA Galle étant une maladie qui regne aſſez ſouvent parmi les troupes & dans les Hôpitaux, & qui devient diſpendieuſe, tant par la longueur du traitement, que par l'inſuffiſance des remédes qu'on employe; je me ſuis déterminé à paſſer à cet égard les bornes que je m'étois preſcrites dans ce petit Traité, & à donner la méthode curative dont je me ſuis ſervi dans les Hôpitaux, avec beaucoup plus de ſuccès que des méthodes uſitées.

Je n'entrerai pas dans une deſcription étendue ſur les différentes eſpéces de Galle; je me contenterai de les conſidérer ici comme une maladie de la peau qui ſe

communique. Ma méthode eſt d'employer les remédes intérieurs en même tems que les extérieurs; je crois que c'eſt une erreur de ſe flatter de pouvoir les guérir autrement.

Cure de la Galle.

Le malade ſera 1°. préparé comme pour la vérole (voyez page 22.) 2°. On lui fera prendre le ſublimé dulcifié, ou bien le mercure hermétique, ſuivant l'eſpéce de Galle, diſſous dans l'infuſion de geniévre, (voyez p. 29.) en augmentant ou diminuant la doſe ſuivant ſon effet. Dans cette maladie, il ſuffit de prendre une priſe de ce reméde tous les trois jours. 3°. Le malade doit ſe frotter avec demi-once d'onguent, dont la formule eſt ci-après; la manière de ſe frotter eſt de faire fondre l'onguent entre les deux

paumes des mains, & de s'en frotter les poignets, les jointures des genoux, les gras de jambes, & les cuisses, le soir en se couchant, trois heures après avoir soupé. 4°. Le malade doit mettre une chemise de flanelle, & la gardera jusqu'à guérison parfaite. La boisson ordinaire doit être de la ptisanne faite avec du chiendent, dont une once suffit pour trois pintes d'eau.

Le régime de vivre est le même que pour la Vérole pendant le traitement. (voyez page 27.)

Onguent pour la Galle.

Prenez du mercure coulant une once, faites-le dissoudre dans deux onces d'esprit de nitre, plus ou moins suivant sa force; mêlez peu à peu cette dissolution avec une livre de ma pommade dessica-

tive pour les maladies de la peau, un peu fondue ; continuez à remuer le mêlange jusqu'à ce que la pommade ayant pris une consistance un peu ferme, vous en formerez des tablettes d'une once & d'une demi-once.

N. J'ai inséré dans chaque Traité mon Mémoire présenté à l'Académie, avec son certificat, afin que le Public puisse en juger, ainsi que de ma conduite, avant que je lui offre mes remédes.



Copie du Mémoire présenté à l'Académie Royale des Sciences, le 21 Novembre 1762.

MÉMOIRE sur quelques objets de la Médecine, relativement aux secours que cette science peut tirer de la Chymie hydro-pyrotechnique, de la Physique & de la Méchanique.

MESSIEURS,

Les découvertes que je crois avoir faites dans l'art de guérir, & que j'ai l'honneur de soumettre à votre jugement, sont de nature à prouver par elles-mêmes, & la pureté de mes intentions, & la droiture de mes vues. La matière m'a paru assez importante, puisqu'il s'agit de la conservation des

hommes, pour ſuſpendre toutes les démarches que j'aurois pû faire; perſuadé que ſi je n'avois préalablement votre approbation, dont celle du Public eſt inſéparable, j'aurois eû non-ſeulement le chagrin de m'être trompé, mais encore la douleur d'avoir abuſé les autres .... Vous verrez, Meſſieurs, tant par l'analyſe de mes remédes, que je ne balancerai point à vous confier ſous le ſecret, que par ce qui a été écrit ſur ces matières, qu'ils ne ſont ni copiés ni controuvés, & qu'ils me ſont propres; j'en dois la découverte à l'étude & à un travail de vingt ans, ce qui m'a conduit à la connoiſſance d'autres remédes, pour guérir nombre de maladies qui ſont regardées comme incurables. ... Vous me diſpenſerez, Meſſieurs, d'en faire ici la deſcription. Ces remédes ſont con-

nus dans la pratique. Je n'ai fait qu'ajouter à leur efficacité, en les corrigeant, & en développant leurs principes, & par leur analogie avec d'autres remédes, j'y ai découvert des propriétés nouvelles.

Voici, Messieurs, une note de ces remédes, pour lesquels j'ai ébauché une méthode curative.

J'aurai l'honneur de remettre à Messieurs les Commissaires que l'Académie jugera à propos de nommer, mes manuscrits à ce sujet pour être examinés.

ARTICLE PREMIER.

Le sublimé corrosif corrigé de sa partie corrosive, duquel je me sers depuis 20 ans dans les maladies vénériennes propres ; je l'employe depuis la dose d'un grain jusqu'à six, daus un véhicule

approprié. Un nombre infini d'expériences m'ont fait connoître que la cure radicale de ces maladies, avec les différens accidens qui les accompagnent, nous laisse encore bien des choses à desirer. Je donne dans mon Ouvrage les raisons qui m'ont persuadé de l'insuffisance du correctif que M. Van-Swieten applique au sublimé corrosif, & de la nécessité d'en trouver un autre, & je fais voir qu'on peut le donner sans le moindre accident, à tout âge, sexe, tempérament, & dans tous les climats.

Les effets prouveront que mon correctif du sublimé corrosif, de même que le véhicule avec lequel je prescris de le prendre, corrige en effet la mauvaise qualité du sublimé, sans diminuer son activité; que ce correctif & ce véhicule préservent des impressions du

mercure dans le genre nerveux, & que par eux-mêmes ils forment deux grands remédes dans la Médecine.

J'ose avancer que l'on ne trouvera pas tous ces avantages dans le remède de M. Van-Swieten, qui est le sublimé corrosif dissous dans l'esprit de froment pour tout correctif, avec la décoction d'orge pour son véhicule.

I I.

Le Turbit minéral corrigé de sa partie acide vomitive, qu'on peut donner depuis 3 grains jusqu'à 12, & au-delà aux enfans & aux adultes, avec des véhicules convenables, suivant les cas.

Après avoir fait cette découverte, j'en ai cherché la propriété & l'usage, & je lui ai trouvé la qualité d'un puissant fébrifuge

dans les Fiévres humorales, ou d'accès.

Je démontre dans mon essai de la méthode curative de ces sortes de maladies, que ses effets surpassent de beaucoup celui du quinquina. Vous sçavez, Messieurs, combien Crollieux & d'autres Chymistes ont travaillé depuis que Paracelse a inventé ce reméde, pour corriger sa violence; leur exemple a excité mon zéle, & m'a engagé à faire tous mes efforts pour parvenir à ce qu'ils ont cherché.

III.

Une liqueur acide & aromatique, propre à purifier l'air infect & contagieux, pour en préserver les hommes & les animaux, préparée pour la voye de la fermentation.

IV.

Un nouveau Ventilateur, ou purificateur qui sert à faire exhaler la liqueur.

V

Une liqueur fondante & résolutive pour les carnosités, callosités, &c. avec une composition des Bougies.

VI.

Une essence volatile résolutive, propre pour la gangrêne, soit simple ou confirmée, humide ou séche, & que je mêle quelquefois avec la liqueur fondante, suivant les cas.

VII.

Essai d'une méthode de pré-

parer le quinquina, & plusieurs autres matières végétales, laquelle développe leurs principes, sans les altérer, ni les séparer, & corrige en même tems la crudité qui leur est naturelle, vice essentiel dans leurs effets. Par cette nouvelle méthode, différente de toutes celles qui sont connues, la dose du quinquina sera au moins de moitié moins forte que celle de tout autre mixte préparé par la même voye; ce qui sera avantageux tant pour le malade que pour l'économie des finances, surtout relativement aux Hôpitaux.

Ce sont, Messieurs, les articles que j'ai l'honneur de vous présenter quant à présent.

Je touche au terme de mes desirs & de mes espérances, si mes découvertes peuvent mériter vos suffrages.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale des Sciences, du premier Décembre 1762.

MOnſieur de Reynal, Chirurgien Major des troupes & des Hôpitaux du Roi, ayant prié l'Académie de faire examiner divers remédes qu'il prétend avoir découverts pour la guériſon des maladies vénériennes, des fiévres, & pour la purification de l'air dans les lieux habités par les hommes & par les animaux; M. Bourdelin & moi, nommés par la Compagnie pour faire cet examen, nous nous ſommes attachés aux deux principaux, qui nous ont paru exiger le plus d'attention; l'un eſt la dulcification du *Sublimé corroſif*, l'autre la dulcification du *Turbit minéral*; tous les deux corrigés (ſui-

vant l'opinion de M. de Reynal) par le même correctif, employé à différentes doses, à l'aide d'une trituration fort longue, d'un peu d'eau, & d'une douce chaleur. Le Sublimé corrosif y a pris une couleur de canelle, & le Turbit minéral celle d'un Etiops; le premier est le reméde anti-vénérien de l'Auteur, & l'autre est son fébrifuge. Ce correctif que nous nommons à la Compagnie, ne contient rien de dangereux par lui-même; on l'employe seul pour quelques maladies avec succès, & nous croyons que M. de Reynal est le premier qui s'en soit servi à adoucir le Sublimé corrosif & le Turbit minéral; mais ce sont des expériences réitérées qui doivent prouver que l'usage de ces deux remédes est salutaire, & n'a rien conservé de dangéreux: aussi l'Auteur doit se pourvoir pardevant

qui il appartiendra, pour obtenir la permiſſion de faire ces expériences. Si le ſuccès en eſt conſtaté, le Public lui aura obligation de cette découverte. Son troiſiéme reméde eſt une liqueur aromatique tirée des bayes de geniévre par fermentation avec le miel, puis chargée de principes de quelques plantes aromatiques : ſon eſſence volatile réſolutive eſt tirée du cochlearia, du camphre, du baume de térébenthine, de la panacée mercurielle, & du kermés minéral : il la rend fondante en y ajoutant ſon ſublimé corroſif corrigé ou dulcifié ; enfin il réduit le quinquina en un extrait ſoluble par la trituration, ſuivant la méthode de feu M. le Comte de la Garaye, avec lequel il a travaillé. Ces derniers remédes n'ayant rien de dangéreux, nous n'avons pas crû néceſſaire d'en

voir la préparation. *Signé*, HELLOT & BOURDELIN.

Je certifie l'Extrait ci-dessus conforme à son original, & au jugement de l'Académie. A Paris le 2 Décembre 1762. *Signé*, GRAND-JEAN DE FOUCHY, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.

La partie des maladies Vénériennes étant également du ressort de la Chirurgie, comme une maladie mixte, j'ai suspendu l'impression de ce manuscrit, jusqu'à ce que l'Académie Royale de Chirurgie en ait pris connoissance. On verra bientôt sa réponse à ma lettre, qui suit.



Lettre du 28 Avril 1763, à l'Académie Royale de Chirurgie.

MESSIEURS,

Voici le moment où je crois pouvoir vous faire part du ſujet de mon retour à Paris, & de mes démarches.

A la lecture ſeule du Manuſcrit que j'ai l'honneur de vous adreſſer, avec la copie du certificat de l'Académie des Sciences, vous connoîtrez, Meſſieurs, quelles ſont les vues que je me propoſe. Vous ſerez convaincus qu'en vous offrant mes découvertes pour la cure générale des maladies vénériennes, j'enviſage moins mes propres intérêts, que le bien public, & l'honneur d'un Corps auquel je me glorifie d'être

attaché. Tout ce que je me propoſe pour moi, c'eſt de tirer de mes travaux un ſort honnête, décent, & capable de me dédommager des dépenſes que mes recherches m'ont occaſionnées depuis plus de vingt ans.

Quoique je n'aye pas l'honneur, Meſſieurs, d'être connu de votre illuſtre Compagnie, je ne doute point que M. Morand, Secrétaire perpétuel de votre Académie, ne veuille bien vous certifier, qu'en toute occaſion je lui ai témoigné mon zéle & mon reſpectueux dévouement pour mes Confrères. Il ſe rappellera ſans doute, que je le priai, il y a environ dix ans, de vous offrir ces mêmes remédes, mais qu'il ne le jugea pas à propos pour lors. Son intégrité m'eſt un garand aſſuré d'un pareil témoignage de ſa part.

Je crois pouvoir vous ajouter, Meſſieurs, que ce fut par le conſeil de feu M. le Préſident de Monteſquieu, qui m'honoroit de ſon eſtime particulière, que je fis cette démarche auprès de M. Morand, à qui le même Préſident eut la bonté d'écrire une lettre à mon ſujet.

Il me paroît encore important, Meſſieurs, de vous dire, que depuis vingt ans je fais uſage du Sublimé corroſif dulcifié par ma méthode, toujours avec un ſuccès égal dans certaines eſpéces de Véroles, mais que je n'ai révélé mon ſecret qu'au moment que l'Académie a prononcé ſur mon correctif. Vous verrez que je propoſe encore dans mon Ouvrage deux autres préparations de mercure, afin de rendre la cure de la Vérole générale & auſſi étendue que cette maladie eſt ſuſceptible de variations. Je

Je ſerai bien flatté ſi ces découvertes peuvent mériter votre approbation & votre ſuffrage.

La réponſe dont j'eſpère que vous voudrez bien m'honorer, me décidera ſur le parti que je dois prendre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE REYNAL, Chirurgien-Major des troupes & des Hôpitaux du Roi.

EXTRAIT des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie.

Du 28 Avril 1763.

L'On a fait la lecture d'une lettre adreſſée à l'Académie, par M. de Reynal, ancien Chirurgien-Major des troupes du Roi, par laquelle il demande ſon approba-

tion pour un Ouvrage intitulé : *Extrait d'un Manuscrit contenant une méthode résolutive de guérir la Vérole & les Gonorrhées virulentes, avec les différens accidens qui accompagnent ces maladies, à l'usage des Hôpitaux.* Ensuite l'on a fait lecture d'un rapport de l'Académie Royale des Sciences, à qui le même Ouvrage avoit été déja présenté, par lequel il paroît que cette Compagnie déclare, *que ce sont des expériences réitérées, qui doivent prouver que l'usage des remédes anti-véroliques proposés par l'Auteur est salutaire, & n'a rien de dangereux ; à l'effet de quoi il doit se pourvoir pardevant qui il appartiendra, pour obtenir la permission de faire ces expériences.* Après la lecture de ces deux piéces, l'Académie Royale de Chirurgie a prononcé qu'elle n'avoit rien à ajouter au jugement que

celle des Sciences a porté de l'Ouvrage de M. de Reynal, dans son rapport du 2 Décembre 1762. En foi de quoi j'ai donné le présent Extrait de nos Registres. A Paris ce 29 Avril 1763. *Signé*, MORAND, Secrétaire perpétuel.

Fautes à corriger.

Page xv. ligne 16 & 17. uniques, *lisez* unique. locales, *lisez* locale.

Page 50 ligne 2. diachilam, *lisez* diachilum.

Page 51 ligne 11. page 31. *lisez*, page 34.

TABLE
DES MATIÈRES

de l'Ouvrage que je me propoſe de rendre public dans peu.

CHAPITRE I.

Avantage du ſublimé dulcifié, du mercure hermétique, & de ſa teinture, ſur le mercure adminiſtré de la manière ordinaire, ſur les frictions, & ſur les autres préparations uſitées.

CHAPITRE II.

Abrégé de la deſcription de la vérole locale ou commençante, ancienne, & confirmée.

CHAPITRE III.

Cure.

Potion purgative.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, un Manuscrit intitulé : *Méthode résolutive de guérir la Vérole, &c. par M. de Reynal, Chirurgien, &c.* L'Auteur ayant soumis son reméde au jugement de l'Académie Royale des Sciences, & se conformant pour les préparations & autres accessoires aux régles de l'Art & à la saine pratique, je crois que son Ouvrage mérite d'être imprimé. A Paris, ce 3 Juin 1763.

MACQUER.

